

Handicap : appel à projets de la Fondation MMA Solidarité Jury de printemps 2024

Le Mans, le 05 mars 2024 - La **Fondation MMA Solidarité lance son premier appel à projets de l'année et invite les associations et organismes à but non lucratif qui favorisent l'épanouissement et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, à déposer leur dossier jusqu'au 1^{er} avril 2024.**

Début juin 2024, un jury national composé de personnalités extérieures à MMA et reconnues dans le domaine du handicap, décidera de l'attribution des subventions. En 2023, la Fondation a soutenu 81 associations pour un total de 361 925 €.

Sport, culture, équipements adaptés, moyens d'expression, mieux-être...

En 40 ans d'existence, la Fondation MMA Solidarité a apporté son soutien à plus de 2 500 projets visant à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs, de la réinsertion professionnelle et du mieux-être, bénéficiant ainsi à plus de 25 000 personnes. En tant que partenaire de longue date des associations, la Fondation MMA Solidarité va au-delà du simple rôle de financeur en leur offrant un soutien continu depuis sa création. La croissance annuelle du nombre de dossiers soumis atteste d'ailleurs de l'importance que revêt aujourd'hui la fondation au sein du monde associatif.

Ces deux dernières années, la Fondation a soutenu plusieurs projets phares, dont la contribution au financement de deux Cafés Joyeux, des établissements employant des personnes en situation de handicap mental et cognitif. Le premier café, situé à Marseille, ouvrira ses portes le 11 mars 2024, tandis que le deuxième verra le jour à Strasbourg. Partenaire de longue date du Centre de l'Arche, un établissement de Médecine Physique et de Réadaptation pour enfants et adultes basé dans la Sarthe, la Fondation MMA Solidarité a également soutenu l'acquisition de cinq outils de rééducation en réalité virtuelle.

Comment soumettre un projet à la fondation MMA Solidarité ?

Tout organisme à but non lucratif qui souhaite mettre en place une initiative collective en faveur des personnes en situation de handicap dans les domaines de l'aide et l'assistance, de l'inclusion sociale, du sport, des loisirs et de la culture, peut soumettre son projet à la Fondation MMA Solidarité par email à l'adresse fondation.mma@groupe-mma.fr ou à un Agent MMA.

Les critères d'éligibilité

- Être une œuvre ou un organisme à but non lucratif
- Demander une aide pour financer un projet identifié
- Porter un projet d'intérêt collectif
- Promouvoir une initiative au profit des personnes en situation de handicap accueillies par le porteur du projet
- Agir de manière concrète et pratique

Toutes les informations pour candidater sont disponibles sur <https://www.mma.fr/a-propos/soumettre-projet-financement-handicap.html>

À propos de la Fondation MMA Solidarité

Créée en 1983 par l'assureur mutualiste MMA, la Fondation MMA Solidarité est une Fondation d'entreprise au service du handicap. Depuis sa création, la Fondation MMA Solidarité a soutenu plus de 2 500 projets au bénéfice de plus de 25 000 personnes. Sous l'égide de la Fondation de France, elle soutient et participe au financement de projets d'intérêt collectif, qui favorisent les capacités, le bien-être et l'épanouissement des personnes en situation de handicap et leur inclusion sociale. Chaque année, la Fondation MMA Solidarité accompagne des organismes à but non lucratif dans les domaines de l'aide, la culture, les loisirs et le sport. Les projets sont instruits par les membres de la Commission d'étude de MMA Solidarité et présentés 2 fois par an (en juin et en novembre) à un jury national, constitué d'experts du monde du handicap, extérieurs à MMA, qui décide de l'attribution des subventions. En 2023, la Fondation MMA Solidarité a soutenu 81 associations pour un total de 361 925 €.

<https://www.mma.fr/a-propos/Fondation-mma.html>

Contacts presse

ADVOCACIZ

Shanez Richert +33(6) 10 50 44 44 – shanez.richert@advocaciz.com

Ambre Fourneau +33(6) 44 39 89 25 – ambre.fourneau@advocaciz.com

Alexandra Richert +33 (6) 08 77 86 22 – alexandra.richert@advocaciz.com

Fondation MMA Solidarité - Fonds domicilié au siège social de la Fondation de France 40 avenue Hoche, 75008 PARIS -
Secrétariat administratif fixé au siège de MMA IARD 160 rue Henri Champion, 72030 Le Mans Cedex 9

MMA IARD – Société anonyme au capital de 537.052.368 euros entièrement versé – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Le Mans 440 048 882 – Siège social : 160 rue Henri Champion, 72030 Le Mans CEDEX 9